

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an. France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Un décret qui vient à son heure

C'est celui réglementant l'immigration des travailleurs en Tunisie, car nous risquions d'être débordés par l'afflux de travailleurs ou de gens peu recommandables se faufilant parmi les premiers :

Aux termes de ce décret qui sera effectivement appliqué à partir du 15 janvier prochain, tout travailleur immigré en Tunisie pour y exercer une profession doit — quelle que soit sa nationalité — être muni d'un contrat de travail visé par le Directeur général de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

Sur la présentation de cette pièce, l'intéressé est pourvu, par les soins du Service de la Sécurité, d'un sauf conduit destiné à lui permettre de se rendre dans la localité où il doit, d'après son contrat de travail, être employé.

Dans les quarante huit heures de son arrivée au lieu de son emploi, le travailleur doit adresser au Service de Police de la localité une demande de carte d'identité.

La même demande devra être formulée, dans le mois qui suivra la date d'application du décret susvisé, c'est-à-dire du 15 janvier au 15 février 1931, par les travailleurs immigrés en Tunisie entièrement à cette application et non assujettis à l'un des impôts ci-après : impôts de patentes, taxe locative, achour des céréales, canonn des oliviers ou des palmiers-dattiers, impôt forfaitaire sur les revenus agricoles de la vigne. Toutefois, ceux de ces travailleurs dont l'immigration en Tunisie aura lieu plus de deux mois avant le 15 janvier 1931, date d'application du décret précité, ne seront pas astreints à la production d'un contrat de travail.

Nous ne pouvons qu'applaudir et nous réjouissons, car ainsi la porte reste ouverte et fermée en même temps à l'immigration.

Ouverte pour ceux qui, en débarquant ont du travail sur la planche, et fermée pour les autres, ceux qui viennent ici à l'aventure sans savoir si le lendemain ils auront de quoi manger, et ne seront pas à la charge de la collectivité ou obligés de faire un mauvais coup, car ventre affamé n'a pas d'oreilles.

L. de P.

La Banque de l'Algérie et la Tunisie éternelle sacrifiée

Au moment où va se discuter au Parlement le nouveau statut de la Banque de l'Algérie, des amis nous demandent de reproduire l'avis relatif à l'installation de la Banque de l'Algérie dans la Régence.

Nous déférons volontiers à ce désir, d'autant plus que l'Algérie veut se tailler la part du lion, et ne nous laisser que les miettes des avantages qu'elle est prête d'obtenir.

Et cependant, des monceaux de billets sans estampille Tunisie circulent dans la Régence.

Nous en avons vu, de nos propres yeux, quarante de mille francs chacun.

D'autre part, la Banque de l'Algérie s'est engagée, c'est écrit tout au long dans la circulaire de M. Dubourdieu, — à rembourser en OR ses billets, et elle ne le peut plus.

Dans ces conditions, pourquoi ne nous accorderait-on pas les mêmes avantages qu'à l'Algérie pour la circulation de nos billets, et pourquoi la Direction générale des Finances laisse-t-elle toujours les caisses publiques recevoir les billets de la Banque de l'Algérie sans estampille « Tunisie » ?

Nous n'avons pas de cadeau à faire à nos voisins qui, du reste, en prennent vraiment trop à leur aise avec nous, alors refusons-leur carrément la circulation de ses billets, et demandons au Parlement de se pénétrer que nous sommes aussi intéressés que les Algériens dans la nouvelle convention: nous le sommes même plus, puisque la Banque de l'Algérie doit nous rembourser en or ses billets et à elle pas.

Voici la circulaire de l'honorable M. Dubourdieu: elle ne prête à aucun équivoque, et c'est en or qu'elle doit nous payer intégralement ses billets de banque : de 1.000, 500, 100, 50 et 20 francs. Quant aux autres de 5 francs, nous

LE VAINQUEUR DE LA MARNE N'EST PLUS

La France est de nouveau en deuil. L'un de ses chefs militaires, et pour nous le plus illustre, car la bataille de la Marne était une bataille de géants où il fallait une énergie et une force d'âme peu ordinaires pour oser l'entreprendre contre un ennemi cent fois supérieur en armes à nous qui n'en avions pas beaucoup.

Cependant, Joffre n'hésita pas, et lança son fameux ordre du jour qui galvanisa les troupes :

Aujourd'hui il ne s'agit plus de regarder en arrière, il faut vaincre ou mourir, se faire tuer sur place plutôt que de céder un pouce de terrain.

Ce ne sont peut-être pas les termes très exacts, mais c'est sûrement l'idée de l'ordre du jour.

L'ennemi, qui ne s'attendait point à cette attaque fut housculé, et dut rétrograder chemin en vitesse avec perte et fracas en laissant de nombreux morts sur le terrain, et passablement de prisonniers entre nos mains.

La France était sauvée !

Joffre avait gagné la bataille. Et quelle bataille de géants !...

Il faut tout de même rendre justice au général Gallieni qui, lui aussi, contribua au succès par son coup de maître en attaquant l'ennemi sur son flanc droit.

A cet effet il avait mobilisé tous les taxis, les omnibus, les voitures pour transporter ses troupes sur le lieu de l'attaque.

Nous étions à Paris à ce moment-là, et c'est avec une joie délirante que tous nous apprîmes la grande victoire qui libérait Paris.

Tout le monde pleurait et s'embrassait. A partir de ce moment, des neutres, qui jusque-là s'étaient tenus sur une prudente réserve, firent chorus avec nous pour le succès de nos armes.

Il était évident que l'ennemi avait reçu le coup fatal, mais non décisif car, préparé depuis longtemps à la guerre, il avait creusé des tranchées et s'y blottit, et alors commença une nouvelle guerre de tranchées qui dura quatre ans, fauchant notre belle jeunesse.

Nous saluons avec respect la dépouille du général fameux dont le nom est entré dans l'histoire bien avant sa mort.

**

Au moment de la déclaration de guerre, le sort de la France était entre les mains de douze personnes : M. Raymond Poincaré; le roi Albert de Belgique; M. Viviani, président du Conseil; M. Millerand, ministre de la Guerre; le général Joffre; le feld Marshal French, généralissime de l'Armée anglaise; le général Gallieni, gouverneur de Paris; le général Maunoury, le général de Castelnau, le général Mangin, et enfin le général Franchet d'Espèrey.

De ces douze personnages, sept sont morts aujourd'hui; il ne reste plus que le roi Albert, M. Raymond Poincaré, M. Millerand, le maréchal Franchet d'Espèrey et enfin le général de Castelnau; le plus jeune de tous est le roi Albert qui a encore de longues années à vivre, mais les autres ont atteint ou dépassé les 70 ans.

Et ce n'est plus, hélas ! la jeunesse. J. S. P.

ignorons en vertu de quel décret elle a pu les émettre.

Et en si grande quantité :

REGENCE DE TUNIS PROTECTORAT FRANÇAIS

DIRECTION GENERALE des FINANCES

Avis relatif à l'installation de la Banque de l'Algérie dans la Régence

Le Directeur des Finances a l'honneur de porter à la connaissance du public que la Banque de l'Algérie, autorisée par un décret de S. A. le Bey du 8 janvier 1904 et un décret de M. le Président de la République française du 7 mai suivant à créer des établissements et à émettre

des billets payables au porteur et à vue dans la Régence de Tunis, vient d'installer une succursale à Tunis.

En conséquence, dès le 16 août 1904, date de cette installation, la Banque a pu émettre des billets de 1.000, de 500, de 100, de 50, et de 20 francs portant l'estampille Tunisie.

Ces billets ont cours légal et pouvoir libératoire illimité. Ils sont remboursables en monnaies d'or beylicales aux guichets de la Banque de l'Algérie.

Par le seul fait de l'installation de la Banque en Tunisie, ceux de ses billets émis en Algérie, bien que n'étant pas revêtus de l'estampille Tunisie peuvent circuler dans la Régence : ils y ont également cours légal, et les caisses publiques tunisiennes sont autorisées à les donner et à les recevoir en paiement. Toutefois, les porteurs ne sont pas fondés à en exiger à la Banque le remboursement en monnaies d'or beylicales.

Tunis, le 18 août 1904.

Le Directeur des Finances : DUBOURDIEU

La Paix et la Guerre

En attendant que la Société des Nations dispose, comme le veut Paul Boncour lui-même, d'une armée pour faire respecter ses décisions, chaque pays est bien obligé d'avoir son armée et à ce sujet les diplomates usent leur saine pour déterminer sur quelles bases doit s'opérer la limitation des armements.

L'armée ou la marine d'une nation peut être proportionnée à sa population, à sa superficie, à l'étendue de ses côtes, à la distance et à l'importance de ses colonies, enfin à sa richesse, car, en fait, on n'use d'une épée que quand on a des objets précieux à soustraire à la rapacité des bandits.

Les peuples riches, heureux, qui ont de précieux apanages à défendre contre les entreprises de leurs voisins, sont ceux qui ont le plus besoin de la marche-chaussée; on peut dire aussi que les peuples portés à user de la rapine sont enclins à avoir la plus forte armée pour s'emparer des richesses de leurs voisins plus prospères ou plus industriels.

Comment sortir de ce dilemme et quelle formule adopter ?

Dans ces conférences, qui se tiennent habituellement à Genève, chacun s'ingénie à trouver l'équation qui s'applique à son cas et qui l'autorise à avoir plus de gendarmes que son voisin.

A ce jeu de dupes, la France a consenti à avoir 180.000 soldats de moins que le chanteur Italie et 255.000 de moins que la fière Albion. Son budget de la défense nationale, étioilé à l'extrême, la livrerait aux convoitises de méprisables adversaires si on ne redoutait, avec juste raison, les qualités de courage du soldat français, qui sont heureusement un facteur sérieux dans l'équation personnelle de notre pays.

Il ne faudrait cependant pas trop s'endormir et sous le prétexte de montrer que l'on est des gens bien tranquilles, laisser croire qu'une attaque brusquée pourrait nous réduire à quia.

Là est le vrai danger de guerre. Les roquets n'attaquent et ne mordent que ceux qu'ils pensent intimider; il faut se méfier cependant d'un commencement d'hostilité, car, la guerre une fois allumée, c'est la collision générale qui devient inévitable, et le vrai moyen d'y parer c'est d'être soi-même de taille à inspirer le respect. Avoir en main un bon bâton ne veut pas dire qu'on s'en servira hors de propos, mais c'est certainement mieux que de se borner à n'avoir qu'une cuirasse.

Au lendemain de l'effroyable carnage, on s'est trop endormi sur l'idée que l'on avait vécu la dernière guerre. La guerre, hélas, comme le crime, survivra à toutes les morales, à tous les progrès, on ne fait pas disparaître les criminels en supprimant la peine de mort et encore moins en supprimant les gendarmes. Une société des nations sans La Force pour imposer ses lois, est un tribunal sans moyens de coercition pour appréhender les bandits. Quant à croire que les hommes, comme les peuples, se feront meilleurs par l'éducation et qu'un jour, comme dans la ruelle ou la fourmillière, chacun observera la loi de son propre gré, nous avons encore un bon bout de chemin pour en arriver là, si toutefois c'est, en fin de compte, l'idéal vers lequel il nous plaît de tendre.

CIVIS.

Les phosphates de Constantine

« On nous communique, dit l'« Information de Paris », que, malgré la crise générale, les livraisons de phosphates de la Compagnie auront atteint pour l'année 1929 754.000 tonnes environ, chiffre très voisin de celui de 1929 qui avait été de 766.000 tonnes. Grâce à l'abaissement du prix de revient et à l'amélioration des conditions de vente, les bénéfices, qui avaient été de 16.316.000 francs en 1929, s'inscriraient en progression pour cet exercice de quelques centaines de milliers de francs.

« Les bruits, qui avaient couru concernant une prochaine augmentation de capital, nécessitée par la mise en exploitation du Djebel-Onk, seraient dénués de tout fondement. Une société spéciale doit être constituée en vue de procéder à la mise en valeur du gisement et d'assurer cette exploitation. »

Nous ne voulons pas laisser les Phosphates de Constantine sans faire part de la bonne nouvelle qui nous arrive de Paris que M. Gengembre, le distingué directeur de l'Exploitation du Kouif, vient d'être nommé directeur général en résidence à Paris.

Nous félicitons très sincèrement le nouveau directeur général, et adressons également nos félicitations à son beau-père, notre vieil ami, M. Léon Deyron, maire et conseiller général de Souk-Ahras, ancien président du Conseil général de Constantine, officier de la Légion d'honneur.

Echos et Nouvelles

A LA RESIDENCE GENERALE

Madame Manceron, et M. le Résident général continuent la tradition, et chaque semaine les directeurs généraux et leurs chefs de service sont conviés à tour de rôle autour d'une table admirablement dressée et fleurie à souhait et les mets les plus délicieux font venir l'eau à la bouche de ceux qui n'y assistent pas.

Ensuite ce sera le tour de la magistration, de l'armée etc, etc.

Et cela fait heureusement marcher le commerce aussi faut-il très sincèrement féliciter les hôtes de la Résidence générale.

AU PALAIS D'HAMMAM-LIF

Le général de Chambrun accompagné de son officier d'ordonnance est allé, à l'occasion du jour de l'an faire une visite à S. A. le Bey au palais d'Hammam-Lif. Il a été reçu avec le cérémonial habituel par le souverain entouré de ses ministres, du directeur du protocole, du général de la garde, du général Slim Ziri son secrétaire particulier. L'entrevue fut particulièrement cordiale.

A l'arrivée comme au départ du général en chef, les honneurs militaires étaient

rendus par la compagnie, clairons et musique en tête des soldats de la garde qui tint garnison à Hammam-Lif.

Et cette visite avait provoqué un fort déplacement d'habitants que ces cérémonies intéressent tout particulièrement.

S. A. LE BEY A KORBOS

Nous avons déjà dit que S. A. le Bey affectionne tout particulièrement la belle et intéressante station thermale de Korbos, dont les eaux bienfaisantes seraient d'après l'avis de médecins, très supérieures à celles de beaucoup de villes d'eaux de la Métropole, qui jouissent cependant de la faveur publique.

Aussi, Son Altesse s'y rend presque chaque jour en compagnie de son dévoué général de la Garde et de son fidèle secrétaire le général Slim Dziri.

Son Altesse ayant entendu dire que la Cie des Eaux Thermales et du Domaine de Korbos faisait allotir quelques parcelles depuis que, grâce aux recherches entreprises par son actif administrateur-délégué, l'eau douce coule en abondance dans la station, songerait à s'y faire construire une villa digne de son rang.

Voilà une excellente idée dont nous ne saurions trop féliciter le Souverain, qui joint auprès de ses sujets et de toutes les populations qui ont élu domicile dans ses Etats d'une véritable et sympathique popularité.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. Versini, vice-président du Tribunal Mixte, qui vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur.

Celle-ci est amplement méritée par la longue carrière, toute de droiture, du nouveau légionnaire.

AU TRIBUNAL CIVIL

La mise à la retraite de M. Dramard a donné lieu à un petit mouvement judiciaire qui a été fort bien accueilli par la population française et indigène.

M. Guyot, procureur de la République, remplace M. Dramard à la présidence du Tribunal, et M. Vayssié, procureur à Soussa, passe à Tunis.

Nous prions ces deux hauts magistrats d'agréer nos sincères félicitations.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

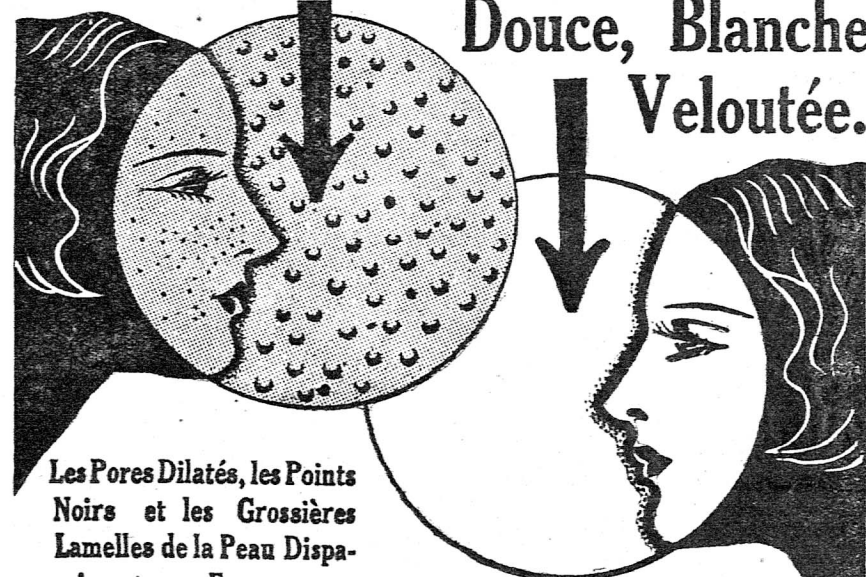
La Chambre de Commerce Française a procédé, vendredi, sous la présidence du doyen d'âge, le sympathique M. Orliac, assisté du plus jeune membre, le non moins sympathique M. Jarmon, docteur en pharmacie à la nomination de son bureau pour l'année 1931.

Le bureau sortant, a été réélu à l'unanimité.

M. Jean Ventre, président; Keller et Couder, vice-présidents, Rochetin, secrétaire; Orliac, trésorier.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Une Peau Nouvelle en 3 Jours Douce, Blanche Veloutée.



Les Pores Dilatés, les Points Noirs et les Grossières Lamelles de la Peau Disparaissent. — Essayez cette

Recette d'un Spécialiste

Des milliers de femmes ont des pores dilatés et l'ignorent. Tout pore dilaté est dû à l'irritation. A moins que vous ne vous débarrassiez de l'irritation des pores de la peau, des corps étrangers s'y amassent et il en résulte de fâcheux points noirs, des boutons, des dartres, des couleurs jaunes et sombres et une peau grossière et rêche.

La Crème Tokalon, Couleur Blanche, (non-grasse) contient maintenant une merveilleuse cire nouvelle, douce et crémeuse, extraite des fleurs et combinée avec la crème fraîche et l'huile d'olive prégérées. Tonique, astringente et nourrissante, pénétrant instantanément, elle calme l'irritation des glandes cutanées, resserre les pores dilatés, dissout les points noirs à un tel point qu'ils disparaissent, blanchit et adoucit la peau la plus sombre et la plus grossière. Elle maintient l'épiderme le plus desséché dans une délicate moiteur, mais exempt de graisse. Elle convient également à enlever le brillant d'une peau huileuse ou d'un nez luisant.

Appliquée sur le visage avant de se servir de poudre, la Crème Tokalon, couleur blanche, pare, en 3 jours, la peau d'une beauté et d'une fraîcheur indescriptibles, et cela, d'une manière impossible à obtenir autrement. On devrait s'en servir chaque matin. Si vous avez des rides et les muscles du visage affaiblis, vous devriez aussi employer la Crème Tokalon, aliment pour la peau, (Couleur rose) le soir avant de vous coucher — elle nourrit et rajeunit votre peau pendant votre sommeil.

NECROLOGIE

C'est avec une véritable peine que la population tunisienne a appris le deuil cruel qui frappe M. et Mme Lucien Saint dans la personne de leur sœur et belle-sœur décédée à Paris.

En cette douloureuse circonstance nous les prions d'agréer nos très vives et sincères condoléances.

A L'ASSOCIATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

Nous avons reçu le dernier bulletin trimestriel de cette très intéressante association présidée par notre vieux ami, M. César Pellet, chevalier de la Légion d'Honneur, président d'honneur de la Chambre de Commerce de Tunis.

Le manque de place nous oblige à remettre au prochain numéro certaines très importantes questions traitées au cours du trimestre dernier.

DEUX GRANDS MARIAGES

DANS LE MONDE MUSULMAN
Nous avons appris avec plaisir le double mariage de Mmes Fadila et Sophia, filles de Si Chadli Okbi, Cheikh-el-Médina et président de la Municipalité de Tunis.

Une nombreuse et sélecte assistance avait répondu à l'invitation de l'heureux père à qui nous adressons nos sincères félicitations en formant des vœux pour les nouveaux jeunes ménages.

CEUX QUI S'EN VONT

Le 31 décembre dernier est mort à Paris le sculpteur Ernest Dubois, grand Prix de Rome.

Celui-ci n'avait-il aucune parenté avec notre jeune et distingué directeur général des Finances ?

BREVET TUNISIEN N° 3707

La Société dite : **Aérocrite (Foreign) Limited** et M. Chalmers Nicol, à Londres, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3707, déposé le 29 octobre 1928 et délivré le 14 janvier 1929, relatif à : « Perfectionnements à la fabrication du béton poreux ou cellulaire ou de matières similaires » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

BREVET TUNISIEN N° 3365

La Société Italo-Americana Pel Petrolio, à Gènes (Italie), propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3365, déposé le 20 février 1926 et délivré le 27 avril de la même année, relatif à : « Sceau de sûreté pour bidons munis de capsule de bronze, désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

LA COTE DU SOLEIL

KORBOUS
STATION THERMALE ET CLIMATIQUE
Rhumatisme — Arthritisme — Cynécologie
Hôtels confortables — Restaurant Cachir
Etablissement Thermal moderne sous la direction d'un médecin
Location de nombreux appartements et villas vides ou meublés
AUTOCAR bi-quotidien, 71, rue de Serbie
Renseignements : Syndicat d'Initiative de Korbous
11, Avenue Roustan — TUNIS

ANIS BERGER

Glaude Berger et Cie — Marseille
Apéritif Anisé

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

LE CHAT NOIR



EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
Simon
TUNIS

Comptoir National d'Escompte

Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR — MONASTIR — SFAX — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Colis —

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Encourante Ascenseur
2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central — Eau courante
Souffle du Zéphyr
MARSA-PLAGE
Situation unique face à la mer
Jardin — Terrasse — Eau courante
J EYMON & Cie, Propriétaires

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 89.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de campagne
Prêts sur Mercantiles
Envois de Fonds — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agences en France et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc
En Syrie : BEYROUTH
EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bah, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

Pianos ERARD, PLEYEL & BOFMAN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS
N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

VÊTEMENTS J. BELLE
V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Fab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferrville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN
LEPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 29, Avenue Jules Ferry — TUNIS
Téléphones : 1.87 Potin et le Réseau Hammi au LIX N° 2

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(38^e ANNÉE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrain, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à **OFFICE FRANÇAIS**.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départ de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Les Juges Viennent de Découvrir Que la Nouvelle REINE DE BEAUTE d'Europe EMPLOYAIT LA POUDRE A LA "MOUSSE DE CRÈME"

Une découverte nouvelle et surprenante qui donne un teint merveilleux et adhère si intimement à la peau que son emploi trompe même les experts. — Sera-t-il défendu d'employer cette poudre particulière pour le prochain concours de beauté, sous prétexte qu'elle donne une injuste supériorité ?

Le teint est toujours une affaire de grande importance dans tout concours de beauté. Cependant un "poudrage" ostensible serait funeste au succès. Pourtant les concurrentes doivent employer quelque chose pour contrebalancer les effets d'une beauté qui défigurent, de l'excitation et de la chaleur de la salle qui font luire et briller le nez et le visage. Elles doivent s'assurer que leur peau présente son maximum de charme pendant le concours. On a maintenant découvert que toutes les triomphatrices du Concours International Européen de Beauté, au cours de ces dernières années, ont employé ce qu'on connaît sous le nom de poudres de riz à la "Mousse de Crème" une idée nouvelle et surprenante qui donne certainement à celles qui les emploient un énorme avantage sur les autres.
La Poudre Tokalon est la seule poudre de riz à la "Mousse de Crème". Sa supériorité est due au mélange, suivant un procédé breveté, de la mousse de crème avec de la poudre aérée tellement fine que même vos plus intimes amies ne pourront jamais imaginer que le teint exquis qu'elle communique n'est pas dû à votre seule beauté naturelle. La Poudre Tokalon est un léger poudrage de riz qui tient tout le long du jour, à l'intérieur et dehors, en dépit du soleil, du vent, des ardeurs ou de la transpiration provoquée par la danse ou le tennis.

CECI EST LA POUDRE DONT "MISS EUROPE" S'EST SERVIE qui fait tellement fureur.

On prétend qu'elle rehausse si merveilleusement la beauté de son teint, que cela lui donna une injuste supériorité et que la "mousse de crème" lui fit adhérer si intimement à la peau que les juges ne furent probablement pas qu'on s'en était servi.



"MISS EUROPE" DÉCLARE :
Je reconnais que ma découverte de la Poudre Tokalon à la "Mousse de Crème" peut avoir été un important facteur de mon succès. Mais si les autres l'avaient employée, il leur aurait été facile comme à moi, de savoir ce qu'il en était. En fait Miss Univers, l'an passé, employa cette même poudre, de sorte qu'il n'y a aucun secret.

Placement Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Raymond Valensi
Ingénieur Architecte
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
11, Ave. Al-Djazira, 11

le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Maisons recommandées
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Tipoli Mentoro et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Restaurateur du Japon
G. FIORINI Propriétaire
7, Rue Amlicar — TUNIS
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Raviole et Cassate — Vins fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPÔTITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines, 3 tissus goudronnés — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

"Vacuum Mobiloil"
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépôttaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis — Tél. : 0.74

Garage VICTORINE
12, Rue de Vesoul
Moulins-Concasseurs
Bamfords "LE RAPIER"
MOULINS pour b'le, org, maïs, caté, etc.,
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70, Avenue de Carthage
AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
"LA NATIONALE" se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
Siège Social : 2 rue Fillet Villi et 47, rue Laffitte — PARIS
S'adresser pour tous renseignements chez
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France — TUNIS — Téléph. 4.79

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments "Valette-Viallard" de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Société Générale
Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de Tunis, Place de Rome
PRINCIPALES OPERATIONS
Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Boscon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Rémunérées à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — de Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.